

Communiqué de presse commun

La cheffe du DSAS rencontre une délégation de l'Hôpital Neuchâtelois (HNe)

Le département de la santé et des affaires sociales et l'Hôpital Neuchâtelois communiquent :

Dès son entrée en fonction, la conseillère d'Etat Gisèle Ory, cheffe du Département de la santé et des affaires sociales (DSAS), a souhaité rencontrer une délégation du Conseil d'administration et de la direction générale de l'Hôpital Neuchâtelois (HNe). Cette première séance, qui s'est tenue lundi 8 juin 2009 au Château de Neuchâtel, a notamment permis de faire un point de situation sur l'important dossier de la réforme hospitalière et de poser les nouvelles bases de collaboration que la cheffe du DSAS entend instaurer entre son département et l'HNe.

Une confiance à rétablir

Les deux partenaires que sont l'Etat et l'HNe constatent que la confiance de la population envers l'HNe s'est quelque peu émuée durant la dernière législature, tout particulièrement dans les Montagnes neuchâteloises en raison des importantes réformes menées.

Le DSAS et l'HNe ont ainsi pris la décision de se rencontrer toutes les quatre à six semaines et de communiquer de manière conjointe l'état de leurs discussions. Ainsi, la population neuchâteloise sera renseignée régulièrement et en toute transparence sur les décisions prises et l'état des travaux menés concernant son hôpital cantonal.

Tenue rapide des Etats généraux de la santé

Les deux partenaires souhaitent une tenue rapide des Etats généraux de la santé (EGS) afin, prioritairement, de trouver une issue aux trois initiatives populaires pendantes concernant la planification sanitaire cantonale. Ainsi, une première phase des EGS devrait avoir lieu à l'automne avec pour objectif de dégager un consensus cantonal sur la répartition des missions hospitalières entre les différents sites de l'HNe. Si aucun accord ne devait être trouvé avec les initiants, le DSAS s'est fixé pour objectif d'organiser un vote populaire début 2010 pour que les réformes de l'HNe puissent se poursuivre concrètement avec à la clé l'indispensable rénovation du site de La Chaux-de-Fonds.

Le DSAS entend également donner un cadre plus large aux EGS en abordant des thématiques telles que les coûts de la santé, le niveau des primes LAMal, la médecine de premier recours ou encore la promotion et la prévention de la santé.

Des coûts maîtrisés

La cheffe du DSAS a salué les efforts réalisés par l'HNe en matière de maîtrise des coûts. Avec une progression annuelle de ses charges inférieure à 1% depuis 2005, HNe présente un bilan extrêmement réjouissant. Elle a souligné sa volonté de continuer dans cette direction.

Mme Gisèle Ory a également posé diverses questions concernant les frais relatifs à l'ambulatoire, qui connaissent une évolution un peu plus marquée dans le canton de Neuchâtel en comparaison intercantonale. Cette évolution s'explique toutefois essentiellement par un transfert profitable du secteur stationnaire vers le domaine ambulatoire.

Accueil des urgences

La problématique de l'accueil des urgences a également été abordée lors de cette rencontre. Malgré plusieurs dispositions prises par l'HNe pour améliorer la situation, les deux parties admettent que des problèmes subsistent concernant le temps d'attente et la configuration des locaux, notamment sur le site de Pourtalès.

L'HNe s'est dit particulièrement attentif à cette problématique. Il présentera prochainement les mesures complémentaires qu'il entend prendre sur les sites de La Chaux-de-Fonds et de Pourtalès pour assurer à la population neuchâteloise une prise en charge encore plus performante des urgences hospitalières.

Inauguration de la plateforme de soins du site du Val-de-Travers

L'inauguration de la plateforme de soins mise en place à Couvet suite à la réorganisation du site du Val-de Travers se tiendra vendredi 19 juin 2009 en présence de la conseillère d'Etat Gisèle Ory, du conseil d'administration de l'HNe in corpore et des autorités de la commune Val-de-Travers. Elle sera suivie d'une Journée portes ouvertes samedi 20 juin 2009.

Pour de plus amples renseignements :

Gisèle Ory, conseillère d'Etat, cheffe du DSAS, tél. 032 889 61 00.

Jean-Pierre Authier, président du Conseil d'administration de l'HNe, tél. 079 204 30 55.

Neuchâtel, le 9 juin 2009